

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . . . 20 c.  
Réclames. — . . . . . 30  
Faits divers. — . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse.

ABONNEMENT.

SAUMUR  
Quart. . . . . 30 fr.  
Six mois . . . . . 16  
Trois mois . . . . . 8  
Poste :  
Un an . . . . . 35 fr.  
Six mois . . . . . 18  
Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste,  
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 24 AVRIL

## L'AVENIR QUE NOUS MÉNAGE

LA RÉPUBLIQUE

D'après M. le duc DECAZES

M. le duc Decazes a accepté la candidature à l'élection sénatoriale de la Gironde, qui lui était offerte. A cette occasion, il a prononcé un discours, véritable manifeste à la nation, renfermant une peinture vivante des fautes successives commises par le gouvernement républicain, depuis que ce dernier est au pouvoir. Tout y est traité de main de maître : la situation économique, les maux de la guerre, les persécutions du passé et les proscriptions probables de l'avenir.

Les conservateurs entendront ce langage ferme et résolu, dont la presse monarchique se fait l'écho. Il faut que le pays sache que le régime républicain lui réserve encore de ruines, de déceptions et de hontes, s'il n'en secoue pas virilement le joug.

Voici les principaux passages du discours :

« Il y a bientôt huit ans que nous étions tous sur la brèche, et ensemble, d'une voix prophétique, nous prévenions notre pays des dangers qu'il allait courir, s'il se laissait entraîner à la suite de la coalition des 363.

« Nous lui prédisions que bientôt la paix intérieure serait menacée; — qu'au lieu de l'apaisement qu'on lui promettait, il se trouverait en présence d'un trouble profond des consciences, et que nous assisterions dans peu de temps aux persécutions religieuses et à la réhabilitation de la Commune de Paris.

« Nous lui disions encore que l'ordre, à grand-peine rétabli dans nos finances, serait rapidement compromis, et qu'aussitôt la richesse nationale serait paralysée et stérilisée.

« Nous lui disions enfin que la paix extérieure ne serait pas longtemps sauvegardée et qu'il fallait tout redouter d'un esprit d'entreprise et d'aventure qui ne devait être tempéré ni par les avertissements de l'expérience, ni par les conseils de la sagesse et de la prudence.

« Messieurs, il ne semble pas que nous nous soyons trompés alors dans nos prévisions.

« Aujourd'hui encore, nous allons être les prophètes de l'avenir.

« Nous vous parlions du désordre probable et prochain de nos finances. En fait, et pendant cette période, les dépenses du budget ordinaire ont augmenté de 853 millions par an !

« Le déficit a atteint, en moins de six ans, le chiffre effrayant de un milliard, malgré l'augmentation des impôts qui a été de 500 millions par an.

« La dette publique s'est accrue de trois milliards.

« La dette flottante a atteint des proportions inconnues jusque-là. Elle paraît être déjà à cette heure engagée pour 600 millions.

« Enfin, chaque Français payait, en 1876, pour l'Etat seul, 69 fr. 75 par tête, et, en 1885, c'est 80 fr. 92 !

« Et à toutes ces charges, et à toutes les misères des temps, vient s'ajouter pour le cultivateur le flot toujours grossissant des centimes additionnels !

« Ne sentez-vous pas, messieurs, que le fardeau devient trop lourd, que les sources de l'épargne vont se tarir? Et cependant quelles réductions pouvez-vous donc espérer dans les dépenses?

« Vous savez-bien que nos gouvernants ne consentiront pas à des réductions sérieuses sur le personnel, non plus que sur les gros budgets des travaux publics et de l'instruction publique;

« Vous savez aussi que le ministère de la guerre, aussi bien que le ministère de la marine, nous demanderont de combler les vides des arsenaux, de remplacer leur matériel épuisé dans les guerres lointaines.

« En fait d'économies, on ne vous livrera que le budget des cultes.

« Attendez-vous donc à de nouveaux déficits, à de nouveaux emprunts, à de nouveaux impôts, et ainsi toujours jusqu'à l'épuisement.

« Le caractère révolutionnaire de toutes les mesures gouvernementales viendra aggraver encore les difficultés de notre situation extérieure en présence d'une Europe effrayée et étonnée qui, perdant l'habitude de compter avec nous, finira par ne voir dans la France qu'un danger commun à tous les trônes, une menace à tous les intérêts.

« Ah! messieurs, ne nous abusons pas. Le cabinet est changé, mais nous n'avons pu, pour cela, sortir de l'ère des aventures.

« Nous étions allés au Tonkin chercher une grandeur coloniale que nous ne pouvions y trouver, parce que le voisinage d'une grande puissance, les conditions géographiques et historiques des lieux protestaient contre ces desseins mal conçus.

« Il eût d'ailleurs été difficile de les poursuivre avec une plus coupable imprudence. Jamais les moyens d'exécution n'ont été à la hauteur du but à atteindre. Jamais les conseils de l'expérience n'ont été demandés ou suivis. On a accumulé les fautes et les imprudences. On est allé à Lang-Son malgré le général de Négrier, et à Tam-Sui malgré l'amiral Courbet.

« On a pu craindre un instant, malgré le dévouement et l'héroïsme de tant de braves gens, qu'ils resteraient tous sur cette terre inhospitalière. Dieu, qui protège la France, a permis que nous échappions à ce désastre, et il semble aujourd'hui que la paix sera faite. Oui, je me plais à l'espérer. Mais quelle paix! et que durera-t-elle?

« Elle nous laissera d'ailleurs et toujours au Tonkin. Nous y resterons avec un corps d'armée de 30,000 hommes qu'il nous faudra incessamment renouveler et entretenir, et avec un budget de 50 à 60 millions qui rendra à jamais impossible l'équilibre de nos finances.

« Le bilan de cette situation est aussi facile que douloureux à dresser.

« Pendant que les destinées de l'Europe s'agitent en Occident, nos forces seront paralysées au fond de l'Extrême-Orient; et alors que les convulsions qui se préparent pour le vieux monde devraient nous conseiller la prudence et le recueillement, nous assisterons en France au déchaînement de tous les instincts et de toutes les passions révolutionnaires, — à l'abrogation du Concordat, à l'organisation de la Commune de Paris, — à l'impôt progressif.

« Alors aussi s'ouvrira l'ère des protestations et des indignations bruyantes qui provoqueront les persécutions et les proscriptions, — peut-être aussi les confiscations, avec leur cortège de suspects suivant les grandes traditions conventionnelles.

« Voilà ce que nous promet l'avenir, messieurs, si nous ne savons y pourvoir.

« Il vous faudra ouvrir les yeux des aveugles, donner aux irrésolus et aux timides le courage de leurs honnêtes intentions, disputer au mal les populations abusées.

« L'œuvre est ingrate, mais elle est digne de tous ! »

## LA PROPAGANDE DU CRIME.

Le crime de la rue de Sèze! — Demandez le portrait de l'assassin Marchandon!! — Voyez les derniers détails sur les confrontations de l'accusé. — Dix centimes, deux sous!!!

Vous n'entendez répéter que ces cris sur toute la ligne des boulevards parisiens, et les journaux s'enlèvent par centaines; et le public de cette ville que M. Victor Hugo nomme la « Ville-Lumière » et que le sénateur Tolain admire et honore comme la dernière forteresse de la République; ce public qui ne se préoccupe même pas des soldats sacrifiés par centaines aux aventures dites coloniales, et qui se garderait bien d'acheter un journal qui donne « les derniers bulletins du Tonkin », se dispute les journaux reproduisant les portraits du leader Marchandon ou de la demoiselle Blain, s'entasse aux abords de la rue de Sèze, fait des

35 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## L'ENFANT VOLÉ

Par Louis COLLAS

XII

LE NAUFRAGÉ (suite).

« La courtoisie des préliminaires n'empêcha pas la lutte de s'engager avec un acharnement extrême. Que n'étais-tu là, Fernic! Tu aurais vu un beau spectacle. Nous étions dans la proportion de un contre trois, mais nous tenions bon. Nos marins étaient de fiers gaillards, notre artillerie faisait des prodiges; nous vîmes une frégate ennemie, ouverte par nos boulets, sombrer.

« A la fin de la journée, nous nous battions encore, mais les détonations devenaient moins nourries; les deux vaisseaux anglais acharnés contre nous avaient essuyé de grandes pertes et semblaient fatigués. La nuit survint, non pas une nuit limpide comme on en voit tant dans ces parages, mais une nuit noire, opaque, qui ne permettait pas de voir son voisin. L'honneur du pavillon était sauf; je pris mes dispositions pour opérer le retrait. Mais en ce moment on vint m'avertir que le vaisseau faisait eau par des

ouvertures. Je reconnus qu'il était impossible de le sauver et qu'avant une heure il coulerait.

« La côte indienne était éloignée d'une lieue environ. Je réunis l'équipage ou plutôt ce qui en restait, car, si nous avions fait subir aux ennemis de grandes pertes, nous avions été terriblement décimés!

« Je dis à mes compagnons que nous avions deux partis à prendre: nous rendre aux Anglais et leur demander de nous prendre à leur bord, ce qui n'était pas sans difficulté à cause de l'obscurité, ou tenter de gagner le rivage sur nos canots.

« La perspective d'aller languir sur les pontons britanniques effrayait tout le monde, on fut unanime à préférer la seconde chance. Je fis monter l'équipage sur les canots et abandonnai le dernier mon beau navire déjà presque submergé. Je n'ai jamais entendu parler d'un des canots, qui fut englouti, suivant toute apparence, dans les flots; le second, sur lequel je me trouvais, aborda heureusement. Je savais que Tippoo-Saëb, sultan de Mysore, vieil allié de la France, soutenait une guerre acharnée contre les Anglais et que plusieurs de nos compatriotes lui prêtaient l'appui de leur courage et de leurs lumières.

« Nous allâmes lui offrir notre dévouement, qu'il s'empressa d'accepter. A sa cour, je trouvai la tradition de Dupleix, de Russy, de Raymond et d'autres Français qui s'étaient voués à la mission

d'organiser; de discipliner les troupes indigènes et de les mettre en état de lutter contre les envahisseurs britanniques. Je m'associai à leur œuvre, mais les Anglais suivaient d'un regard inquiet ces progrès d'une puissance qui menaçait de les tenir en échec. Ils gagnèrent à prix d'or un des princes alliés de Tippoo-Saëb, je fus victime d'une odieuse trahison et livré à nos ennemis, qui bientôt après me transportèrent en Angleterre. »

— Pauvre capitaine, comme vous avez dû y souffrir! dit Fernic, qui ne manquait jamais l'occasion de manifester ses préventions anglophobes.

« Non, car j'y ai rencontré un ennemi loyal, devenu un ami dévoué. Sir Paget était un parfait gentleman. Il avait dans la marine anglaise le même grade que moi dans la nôtre. Nous nous étions souvent mesurés autrefois, et, dans les combats que nous nous étions livrés aux Antilles et aux Indes, nous avions appris à nous estimer. Pendant la paix, nous nous étions plusieurs fois rencontrés et nos rapports avaient toujours été empreints de la plus aimable courtoisie. Je faisais grand cas de lui et il paraissait me tenir en haute considération.

« Quand je débarquai en Angleterre, il avait depuis plusieurs années quitté le service de l'État. Il était puissamment riche et faisait le grand commerce. Dès qu'il connut mon arrivée, il accourut vers moi.

« — Mon cher ennemi, me dit-il, j'entends que ma maison soit la vôtre, je serai fier d'y recevoir un homme comme vous. J'ai quelque crédit et j'espère bien obtenir que vous soyez considéré comme l'hôte respecté, non comme le prisonnier de l'Angleterre.

« Les actes répondirent aux paroles, et j'aurais été parfaitement heureux si j'avais pu oublier, si le souvenir de la patrie et de ses malheurs n'était venu me troubler dans cette fastueuse hospitalité.

« J'appris alors qu'une grande expédition se préparait et qu'on réunissait dans le port de Plymouth les officiers émigrés de la marine française, pour les jeter sur les côtes de la Bretagne.

« Des offres me furent faites de me joindre à l'entreprise. Je répugnais à la guerre civile et j'étais en outre convaincu que l'expédition aboutirait à un échec inévitable, dont le seul résultat serait de coûter la vie à une foule de braves gens. J'essayai, sans succès, d'éclaircir sur la situation quelques-uns de mes vieux camarades, mais ils se croyaient trop engagés pour reculer.

« J'envisageais cette tentative avec de tristes appréhensions; je les communiquai à sir Paget.

« — Vous avez raison, me dit-il, l'entreprise est condamnée d'avance. Tout le monde ici, sauf vos compatriotes, en est convaincu. La Veauée est vaincue, en Bretagne on n'est jamais parvenu à organiser un véritable corps d'armée contre la

factions de huit heures sur l'asphalte pour apercevoir le bout du nez du chenapan qui a égorgé une vieille femme ou de la demoiselle avec laquelle il fricotait l'égorgeant.

Nous savons bien que M. le marquis de Rochefort-Luçay, *alias* le citoyen Rochefort, entreprend depuis cinq jours de démontrer que la police ayant trouvé, sur le canapé de la compagnie de l'aimable Marchandon, un album renfermant quelques photographies de caporaux, sous-officiers ou officiers, le susdit aimable Marchandon doit être coté comme un des chefs du parti royaliste.

Mais à ce paradoxe, qui pourrait tout au plus démontrer — démonstration qui d'ailleurs nous sourirait fort — que l'armée ne peut avoir que des opinions monarchiques, nous opposerons les articles publiés par le même Rochefort depuis deux ans.

Tous ces articles tendent à prouver que les crimes les plus féroces augmentent dans des proportions formidables, que la police se croise les bras, que l'ancienne forêt de Bondy était une merveille de sécurité comparée au boulevard des Capucines.

Nous ne nous inscrivons point en faux contre ces constatations, mais nous demanderons aux moralistes républicains s'ils ne croient pas que l'in vraisemblable faiblesse des jurys qui trouvent des circonstances atténuantes aux crimes d'un parricide qui a découpé monsieur son frère ou madame sa mère en quatre morceaux quand il aurait pu les découper en huit ou en seize ;

Que le gâtisme de ce Président de la République qui grâce à outrance les assassins auxquels les jurys se sont, par grand hasard, décidés à faire une application sérieuse du Code ;

Que la malsaine curiosité de cette foule parisienne qui forme la dernière réserve de M. Tolain, et dans laquelle grouillent les admirations les plus effrayantes pour un « poupard bien nourri » et pour « une chourinade » qui met en rut tous les reporters des feuilles à sensation ;

Qu'enfin, toute cette *propagande du crime* ne provient pas uniquement de leur fait ;

Ils ont cherché à détruire tous les biens religieux et sociaux ;

Ils ont fait l'apothéose des crimes les plus hideux ;

Ils ont, eux, qui attachaient les otages au poteau d'exécution, ou qui envoyaient sans sourciller nos enfants mourir par milliers, non pas pour la défense du sol, mais pour la satisfaction de cupidités ou d'appétits inavouables, eux qui chantaient la dynamite, ils ont versé des tonneaux de larmes sur l'application de la peine de mort, le seul châtiement que redoutent les brutes et les lâches.

La déportation, la « Nouvelle » ! Bah ! qu'est-ce que cela ? On en revient. Témoins M. Rochefort et ses amis, et une promenade triomphale à travers les badauds de la rue de Sèze ne vaut-elle pas un voyage, aux frais des *pantes*, à la « Nouvelle » ?

Nous nous imaginons quant à nous que, si demain les vendeurs de journaux n'avaient plus à crier sur les boulevards du bourg-pourri de la R. F. que l'exécution des assassins et la condamnation des jurés

assez faibles pour trouver des atténuations aux préméditations les plus infâmes, ou des Présidents assez gâteux pour grâcier les auteurs des plus lâches forfaits, les Mielle et les Marchandon y regarderaient à deux fois.

EDOUARD GRIMBLOT.

## Chronique générale.

### DEMISSION DU PREFET DE POLICE.

C'est un fait accompli, mais on peut dire que ce n'est que contraint et forcé que M. Camescasse a suivi M. Ferry dans sa retraite.

Mardi, à sept heures, M. Camescasse ne songeait encore nullement à donner sa démission, lorsqu'on lui signala l'entrefilet officieux paru dans le *Temps* et annonçant son départ de la Préfecture.

Il n'y avait plus qu'à s'exécuter de bonne grâce. C'est ce que fit M. Camescasse. A trois heures, avant-hier, M. Allain-Targé lui notifiait, par lettre, que sa démission était acceptée.

Le successeur probable de M. Camescasse est M. Gragnon, secrétaire général de la Préfecture de police.

\*\*\*

Les ministres se sont réunis hier matin, en conseil de cabinet, au ministère de la justice, sous la présidence de M. Brisson.

La délibération a d'abord porté sur les affaires du Tonkin et du Cambodge.

On sait qu'une dépêche de Saïgon a annoncé que nous aurions subi un échec au Cambodge.

Les dépêches officielles parvenues au ministère de la marine sont en contradiction absolue avec cette nouvelle.

M. Allain-Targé a fait part au conseil de la démission de M. Camescasse, préfet de police.

Le conseil a ensuite approuvé la nomination de M. Gragnon en remplacement de M. Camescasse.

\*\*\*

### LA PAIX AVEC LA CHINE.

Notre gouvernement a reçu avis, non officiel, que les plénipotentiaires chinois chargés de négocier la conclusion du traité de paix définitif étaient partis pour Tien-Tsin.

\*\*\*

### A QUI LE TOUR ?

Le ministère Ferry a fait la guerre au Tonkin.

Est-ce que le ministère Brisson va la faire en Egypte, c'est-à-dire aux Anglais ?

Cette affaire du *Bosphore égyptien* devient tout à fait blessante pour la République.

On se moque de nous avec un sans-gêne étonnant.

Après avoir passé sur le corps de nos agents consulaires, au mépris des capitulations, on daigne à peine répondre aux réclamations de notre ministre des affaires étrangères.

République. Quelques hommes aventureux se joindront aux débarqués, la masse de la population se tiendra à l'écart. Le gouvernement français est déjà prévenu, il a le plan entre les mains.

— Mais alors pourquoi les ministres anglais...

— Il y a là une combinaison infâme dont j'ai honte pour mon pays. Oui, le ministère anglais sait que l'on est initié à Paris à tous les détails de l'entreprise, je ne répondrais même pas qu'il n'y ait eu quelque indiscretion calculée. Il sait que les émigrés, à peine descendus en Bretagne, seront écrasés, qu'il y aura une énorme hécatombe de victimes ; c'est là ce qu'il veut. C'est l'élite de votre marine qui est réunie ici. On a vu vos officiers à l'œuvre pendant la dernière guerre, et l'on sait que s'ils reprenaient leurs commandements, les flottes anglaises trouveraient en eux de véritables adversaires. Il s'agit de les anéantir, et vos compatriotes, avec cette confiance aveugle qui vous a été si souvent fatale, donnent follement dans le piège qu'on leur tend.

— J'étais consterné, un pareil machiavélisme me paraissait impossible.

— Vous ne voulez pas le croire, reprit sir Paget ; sur l'honneur, je vous affirme que cela est vrai ; moi aussi je voudrais douter, pour l'honneur de mon pays, mais un secrétaire d'Etat qu'il est inutile de nommer m'a exposé le plan froidement, comme si c'était la chose la plus naturelle du

monde ; à l'expression de mon indignation il a répondu : — C'est la guerre, mon cher ; lorsque deux nations sont ennemies, chacune peut se permettre tout ce qui est susceptible de nuire à l'autre.

— J'aurais voulu prévenir les chefs des émigrés et leur dire : — Vous êtes trahis, ne persistez pas. Mais il était trop tard, la flotte allait appareiller. Sir Paget était témoin de mes trances.

— Mon ami, me dit-il, vous considérez comme un devoir de faire tout ce qui dépend de vous pour empêcher un grand malheur. Vous avez raison, et je me fais un plaisir de vous y aider. J'ai en rade un navire qui n'attend qu'un ordre de moi pour prendre la direction de l'Inde, voulez-vous y prendre passage ? C'est un brick très-bon voilier qui dépassera certainement la flotte ; il vous débarquera à Quiberon, et vous révélez la vérité à vos compatriotes ; s'ils ne vous croient pas, vous aurez du moins fait votre possible.

— J'acceptai avec empressement et montai sur le brick de mon ami. Nous avançâmes en effet très-vite jusqu'à la hauteur de la presqu'île de Crozon. Alors un calme plat nous surprit et le capitaine s'obstina à ne pas tenir compte de mes conseils. C'est là que la tempête nous a surpris. Je suis le seul survivant de tout l'équipage et j'ai désormais perdu l'espoir d'empêcher la catastrophe qui se prépare. Je ne puis plus rien pour la prévenir.

— Attendez, dit Nubar-Pacha... Je vais consulter la Porte.

Et, au bout de quinze jours, il veut bien nous apprendre que la Porte approuve la violence qui nous est faite.

M. de Freycinet se fâche.

Mais Nubar-Pacha ricane et demande encore un délai pour consulter l'Angleterre.

Car c'est l'Angleterre qui est maîtresse en Egypte.

Sa participation à l'affaire du *Bosphore égyptien* a été avouée devant la Chambre des Communes par M. Gladstone.

D'ailleurs, comment croire qu'un Nubar-Pacha se serait permis un acte aussi audacieux sans y être formellement autorisé et même encouragé ?

La parole est donc à l'Angleterre.

Que va-t-elle répondre ?

Et si elle ne nous donne pas satisfaction, quelle attitude prendra le gouvernement de M. Brisson ?

Faudra-t-il dévorer cette humiliation ?

Non-seulement nous n'avons pas d'amis dans le monde politique, mais chaque jour il nous faut enregistrer quelque acte nouveau de malveillance à notre endroit.

On agit avec nous comme on n'oserait pas le faire avec une nation plus faible.

Et, songeant à demain, nous nous demandons, après les événements d'hier : A qui le tour ?

Voilà où la République opportuniste a réduit la France.

## ÉTRANGER

ANGLETERRE. — Une explosion formidable attribuée à la dynamite a eu lieu hier, à 44 heures du matin, à l'office de l'amirauté. La force de l'explosion était tellement violente que toutes les vitres sur toute la longueur de la façade ont volé en éclats. Au premier moment, la panique a été générale. On craint que les attentats à la dynamite ne recommencent, les Irlandais intransigeants voulant répondre de cette façon à la visite du prince de Galles en Irlande.

EGYPTE. — On mande du Caire que le choléra a fait sa réapparition dans cette ville et que sept décès ont déjà été signalés.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 23 avril.

Les journaux officieux démentent formellement les bruits d'emprunt. Il n'en sera question qu'au moment de la présentation du budget de 1887. Cette assurance laisse le marché indifférent ; il ne s'occupe que de la prochaine liquidation.

Les rentes françaises sont un peu plus faibles : le 3 0/0 est à 77.70, l'amortissable à 79.65, le 4 1/2 à 108.10.

L'attention de l'épargne se porte sur l'émission de 26,838 obligations des Chemins de fer économiques. Cette affaire se présente sous le patronnage de la Société Générale et des autres grands établissements de crédit.

— Peut-être, mon capitaine, dit Fernic après un instant de réflexion.

— Quelle est la pensée ?

— Qu'il est encore très-possible d'arriver à Quiberon avant le débarquement. J'ai examiné l'horizon depuis quelques jours, je ne crois pas que la flotte anglaise soit passée. Elle a comme votre brick supporté l'assaut de la tempête ; il est impossible que les navires aient conservé leur ordre de marche, ils ont été certainement dispersés par les vents, il faudra du temps pour les rallier. Ajoutez que le circuit autour de la Bretagne est bien long, qu'une bataille peut s'engager. Je suis convaincu qu'en marchant en ligne droite vous arriverez en temps utile.

— Tu as raison, je veux partir sans retard.

— Vous permettez bien à votre vieux matelot de vous accompagner, capitaine.

— Soit, nous irons ensemble.

— Et moi, dis-je timidement, puis-je aussi espérer être de la partie ?

Cette faveur me fut sans peine accordée. Puisque je me disposais à reprendre mes recherches sur les côtes de Bretagne, j'étais heureux de me mettre en route en compagnie de deux hommes dont me rapprochait une si vive sympathie.

(A suivre.)

Louis COLLAS.

Le Crédit Foncier est calme. Les obligations toujours très-demandées, conservent leurs cours. Le Foncier Nouvelle 1885 est à 436.75.

La Banque d'Escompte conserve ses cours sans grands changements. — L'Italien 5 0/0 est à 92.44. En ce qui concerne le Crédit Lyonnais, vive émotion à la Bourse par suite d'un télégramme annonçant que la Foncière Lyonnaise vient encore de perdre un procès qui complète son désastre relatif au domaine d'Ospedaletti où il avait été gougé plus de 18 millions.

Les Méridionaux italiens offrent aux acheteurs la possibilité de réaliser une large plus-value à bref délai.

L'Egyptienne unifiée à 307.

La Société Générale conserve toujours la même fermeté dans ses cours.

On remarque une très-vive animation sur les obligations de l'Est-Algérien qui sont très-demandées entre 342 et 343. Un marché si vif est certain de la hausse. D'ailleurs on sait que les obligations Est-Algérien sont garanties par la loi du 20 juin 1880. Il en est de même des actions qui cotent 575 et rapportent 30 fr. d'intérêt. — La Turc est à 45.70.

Nos chemins de fer sont très-fermes : le Nord est à 1,610, le Lyon à 1,266, le Suez à 1,963, l'Orléans à 1,320, le Midi à 1,260, l'Est à 795, l'Ouest à 845.

## CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

CONCERT DE L'HARMONIE SAUMUROISE. — A partir de la publication dans l'*Echo Saumurois* du programme du concert de dimanche prochain, les cartes de loges et de stalles se sont enlevées avec la plus grande rapidité. L'Harmonie Saumuroise, peut compter sur une salle littéralement bondée.

### LE NOUVEAU DIRECTEUR DE LA CAVALERIE AU MINISTÈRE DE LA GUERRE.

Ainsi que nous l'avons annoncé, le général de brigade Jacquemin, commandant la 3<sup>e</sup> brigade de cuirassiers, au camp de Châlons, est nommé directeur de la cavalerie au ministère de la guerre, en remplacement du général Augéy-Dufresne, qui passe au commandement de la 3<sup>e</sup> brigade de cavalerie.

D'après la *Gazette de France*, M. Jabouille, préfet de Maine-et-Loire, aurait pour successeur M. Nelson Chirico, préfet de la Nièvre.

M. Allain-Targé a reçu, ces jours-ci, plusieurs préfets et leur a officiellement annoncé que les élections générales étaient maintenant fixées, d'un commun accord avec tous les membres du cabinet, au premier dimanche de septembre, c'est-à-dire le 6.

### PASSAGE DE TROUPES.

Comme nous l'avons dit déjà, la deuxième colonne du 2<sup>e</sup> pontonniers, comprenant 24 officiers, 550 hommes, 37 chevaux, arrivera à Saumur mercredi prochain 29 avril et séjournera en notre ville le jeudi 30.

Ces hommes logeront quartier Saint-Pierre, place de la Bilange et rue d'Orléans.

### EGLISE DE LA VISITATION.

Les exercices de l'Adoration perpétuelle auront lieu dans l'église de Notre-Dame de la Visitation dimanche prochain, 26 avril et lundi 27.

Dimanche, messes basses à 6 h. et à 8 h. — Grand'messe à 10 h. — Vêpres à 3 h. — Le soir, à 8 h., complies et sermon.

Lundi, messes basses à 2 h., 4 h., 6 h. et 8 h. — Grand'messe à 10 h. — Vêpres à 3 h. — A 8 h. du soir, cérémonie de clôture. Des morceaux de musique seront exécutés par plusieurs artistes et amateurs de la ville. Ensuite auront lieu le sermon et la bénédiction du Très-Saint-Sacrement.

On assure que le général Lewal, ancien ministre de la guerre, est nommé au commandement du 10<sup>e</sup> corps d'armée, à Rennes en remplacement du général de Courcy envoyé au Tonkin.

NÉCROLOGIE. — Deux anciens élèves de l'École de Saumur, les généraux Guyon-Vernier et Pajol, sont morts au cimetière de cette semaine.

Le général Guyon-Vernier est décédé dimanche, à Marseille, à la suite d'une fluxion de poitrine, dans sa campagne de Saumur.

Genier, près du Prado. Né en 1821, M. Guyon-Vernier s'engageait, en 1839, dans un régiment de dragons, entra, comme sous-officier élève, à l'École de Saumur; sous-lieutenant en 1847, M. Guyon-Vernier était, en 1870, lieutenant-colonel au 2<sup>e</sup> régiment de lanciers, à Haguenau, à côté du champ de bataille de Wörth où deux escadrons de son régiment furent à peu près détruits. Colonel en 1871, général de division en 1882, M. Guyon-Vernier avait récemment échangé le commandement de la 33<sup>e</sup> division d'infanterie contre l'inspection générale permanente d'un arrondissement de cavalerie.

Ses obsèques ont eu lieu lundi matin. L'assistance était nombreuse. Les honneurs ont été rendus par deux bataillons du 40<sup>e</sup> de ligne, deux du 3<sup>e</sup>, quatre escadrons de hussards et deux batteries d'artillerie. La mort du général a causé des regrets unanimes à Marseille.

M. le général Pajol, ancien aide de camp de l'Empereur Napoléon III, est décédé lundi, à l'âge de 68 ans. Entré à Saint-Cyr en 1836, sous-lieutenant à Saumur en 1838, M. Pajol avait franchi rapidement les premiers échelons de la hiérarchie militaire; il commandait en 1858 déjà un régiment de cuirassiers. Général de brigade en 1865, il fut appelé à servir auprès de l'Empereur. Il avait été mis à la retraite par décret du 25 août 1879.

Ses obsèques ont eu lieu, mardi, en l'église Saint-Augustin.

Les dernières volontés du défunt ont été que ses funérailles conservassent un caractère tout privé; qu'aucune convocation ne fût adressée, et qu'aucun honneur militaire ne lui fût rendu après sa mort.

On remarquait dans l'assistance le prince Victor et beaucoup de personnages du parti bonapartiste.

#### LES PROCHAINES ASSEMBLÉES DES ENVIRONS DE SAUMUR.

Dimanche 26 avril, première assemblée de Saint-Bilaire-Saint-Florent, dite des Lilas.

Dimanche 3 mai, à la Croix-Verte.

Dimanche 10 mai, au Pont-Pouchard.

Jedi 14 mai (Ascension), première assemblée de Villebriant.

#### La Parisienne EN PROVINCE.

M<sup>me</sup> Emma Carina va partir en tournée avec la Parisienne de Henri Becque. Le talent de l'auteur et le mérite de la directrice font augurer un succès. Ce ne sera, du reste, pas le premier pour M<sup>me</sup> Carina qui a déjà fait, à sa grande satisfaction, les tournées du Maître de Forges, des Danicheff, du Monde où l'on s'ennuie, etc., etc. Cette fois, plus que les autres, la foule accourra certainement, car M<sup>me</sup> Carina a eu l'heureuse idée de s'adjoindre M. Mendasti, si bien connu en province par ses tournées de Serge Panine, de l'Etrangère, etc., et M. Féroumont, qui vient de terminer sous la direction de M. F. Acharid sa tournée du Maître de Forges où il jouait Moulinet de la façon la plus remar-

quable, et différents artistes aussi favorablement connus.

La représentation de la Parisienne aura lieu à Saumur, ainsi que nous l'avons dit déjà, le dimanche 3 mai.

#### LE CRIME DE CHANTENAY

Avant-hier soir, le bruit s'est répandu qu'un crime avait été commis pendant la nuit de mardi à mercredi à Chantenay.

Mardi soir, vers dix heures, deux matelots du navire norvégien *Osterdallen*, ancré en face de l'île Cheviré, revenaient de Chantenay portant deux bouteilles d'alcool qu'ils venaient d'acheter; à quelques pas derrière eux venaient quatre pêcheurs qui les rejoignirent derrière l'usine de M. Perthuy.

Une querelle, dont on n'a pu encore connaître la cause, eut lieu entre les pêcheurs et les Norvégiens; l'une des bouteilles d'alcool brisée à cet endroit en est la preuve. Mais la rixe fut de courte durée, et ses divers acteurs continuèrent leur chemin.

Un peu plus loin, nouvelle dispute et nouvelle rixe; la deuxième bouteille fut brisée en face la papeterie de M. Gouraud. Que se passa-t-il au juste? on n'a pu le savoir, les Norvégiens ne parlant pas français.

Mais, quelques instants après, Chesneau, brigadier des Douanes, qui était en compagnie du capitaine Chaperon, de la Haute-Indre, à 50 mètres environ en aval, entendit distinctement ces mots: « f... le à l'eau, et sauvons-nous, il est temps. » Et il entendait aussitôt le bruit de la chute d'un corps tombant dans la Loire.

Mercredi matin, la gendarmerie de Chantenay ouvrait une enquête.

A deux heures de l'après-midi, deux pêcheurs furent arrêtés rue de La Moricière, et un troisième fut trouvé en état d'ivresse couché sur un des bancs de la côte de l'Hermitage. Quant au quatrième, il a dû être arrêté hier matin, à la première heure.

Le parquet de Nantes et M. le Juge d'instruction se sont transportés, avant-hier, dans l'après-midi, à Chantenay; l'endroit où la scène a eu lieu a été soigneusement examiné. On a trouvé des traces de sang sur le lieu de la seconde rixe et l'un des pêcheurs porte à la main droite une blessure faite par une bouteille brisée.

Les pêcheurs reconnaissent avoir eu une querelle, mais ils nient avoir jeté le matelot norvégien à l'eau.

D'autre part, nous apprenons que le capitaine du navire norvégien avait déjà fait un rapport disant que son matelot était tombé à l'eau au moment où il passait sur la planche qui le conduisait à bord.

Les recherches faites pour retrouver le cadavre sont demeurées infructueuses. (Espérance du Peuple.)

A l'ÉPICERIE CENTRALE on vend le sucre 1<sup>er</sup> choix 50 c. le 1/2 kil.; — le sucre cassé régulier à la mécanique, 55 c.; le savon de Marseille marbré bleu, qualité extra, 30 c.; le blanc, 1<sup>er</sup> qualité (marque Fournier), 35 c., et le blanc extra (marque

Jounet), 40 c. le 1/2 kil.; cristaux de soude de Saint-Gobain, 45 c. le kil.

#### Faits divers.

##### LE CRIME DE LA RUE DE SÈZE. — LES AVKUX DE MARCHANDON.

L'enquête a continué mardi pendant toute la journée au domicile de M<sup>me</sup> Cornet.

Pendant toute la matinée, Marchandon a continué à nier être l'auteur de l'assassinat.

Vers deux heures, l'interrogatoire a été repris. Marchandon a été conduit dans toutes les pièces.

Il a continué à affirmer que c'était un nommé Anatole, qu'il avait connu à Poissy, qui avait fait le coup.

La fille Blain, interrogée de son côté, a affirmé de nouveau qu'elle était persuadée que l'argent fourni par son amant venait de sa famille.

Vers quatre heures, dit le *Matin*, un coup de théâtre s'est produit. Marchandon a été mis en présence de sa maîtresse et confronté avec elle dans la chambre où le crime avait eu lieu.

Après la lecture de la déclaration de Jeanne Blain, Marchandon a continué à nier.

Alors celle-ci, dans un accès d'indignation, s'est écriée:

— Allons donc, avoue! tu sais bien que c'est toi seul qui as tué M<sup>me</sup> Cornet. Je te connais trop. Jamais tu n'aurais pris un complice, car tu te défiais même de ton ombre. Oui, a-t-elle ajouté, le caleçon, le linge qu'on a trouvé, tout est à toi, bien à toi et non à un autre. Tu joues une comédie infâme. Je sais que tu es capable de tout; tu n'as donc plus qu'à avouer.

Marchandon s'est alors affaissé devant le lit, a versé des torrents de larmes et s'est écrié:

— Il n'y a pas d'Anatole. Je suis seul l'auteur du crime. J'ai pris le couteau dans la cuisine.

Une scène terrible s'est alors passée entre Marchandon et la fille Blain, qui a voulu se précipiter sur lui et criait: — Tu es une canaille, un assassin, je ne t'aurais pas cru capable de cela.

Le misérable, qui continuait à pleurer, n'a rien répondu. Puis, soudain, il s'est relevé, et a commencé à nier de nouveau.

A six heures et demie, Marchandon et la fille Blain ont été ramenés au Dépôt.

\*\*\*

Après le théâtre de Nîmes, en voici un autre qui disparaît dans les flammes: le Grand-Théâtre de Szegedine. Le théâtre est complètement perdu. Il n'y a pas de victimes.

Inauguré, en 1883, par l'Empereur d'Autriche, après la reconstruction de la ville à laquelle Paris a tant contribué, ce théâtre avait pourtant été bâti selon tous les principes de sécurité que l'on avait pu adopter, en se basant sur les causes des plus récents désastres produits par le feu dans les théâtres.

On est heureux de voir encore, dans ce siècle de détraqués, des gens faire le bien, et ceux auxquels ce bien a été fait en montrer de la reconnaissance. Nous avons sous les yeux une lettre que nous nous faisons un plaisir de reproduire: « Albi (Tarn), le 15 novembre 1884, à M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris: Je tiens à vous dire que les résultats obtenus par vos Pilules Suisses ont dépassé toutes mes espérances et ont rétabli complètement l'équilibre de ma santé. Dès le mois de juin, je sentis un certain trouble dans les fonctions digestives. J'eus le tort de n'en faire aucun cas. Bientôt après ma vue commença à s'obscurcir, je devins triste et morose, je n'avais pas la force de continuer mes études. Je souffrais depuis trois mois, lorsque, sur le conseil d'un ami, j'essayai vos Pilules Suisses, le mieux se fit sentir de suite et je pus rentrer avec bonheur dans mes classes. Je suis maintenant débarrassé de tout malaise, cela, je le répète, grâce à vos Pilules Suisses. »

(Signé): PHILIPPE. »

#### SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES CHEMINS DE FER ÉCONOMIQUES

Au capital de Vingt-Cinq Millions de francs FONDÉE PAR Le Comptoir d'Escompte, le Crédit Industriel et Commercial, le Crédit Lyonnais, la Société de Dépôts, la Société Générale, la Banque de Paris et des Pays-Bas.

SIÈGE SOCIAL: PARIS, 7, RUE D'ANTIN

ÉMISSION

SUIVANT AUTORISATION MINISTÉRIELLE DU 23 MARS 1885

De 26,838 Obligations de 500 fr.

Remboursables au pair en 96 tirages annuels

ET RAPPORTANT 25 FRANCS PAR AN PAYABLES PAR SEMESTRE

(1<sup>er</sup> Mai — 1<sup>er</sup> Novembre)

PRIX d'Émission: 335 francs

(Jouissance 1<sup>er</sup> Mai 1885)

PAYABLES (en souscrivant..... 50) Faculté d'escompter

à la rép. du 1<sup>er</sup> au 10 mai 135 » à 5 0/0 le versement

(du 1<sup>er</sup> au 10 juillet..... 150) du 1<sup>er</sup> au 10 juillet

En se libérant à la Répartition on ne paie que

334 fr. 25

ON SOUSCRIT: MERCREDI 29 AVRIL 1885

Et des à présent par correspondance, à Paris

Au Comptoir d'Escompte, 14, rue Bergère.

Au Crédit Industriel et Commercial, 72, rue de la

Victoire.

Au Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Italiens.

A la Société de Dépôts, 2, place de l'Opéra.

A la Société Générale, 54, rue de Provence.

A la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin.

Et au Siège social, rue d'Antin.

Et dans les Agences, en France et à l'Étranger, des établissements.

LA COTE OFFICIELLE SERA DEMANDÉE

La Société s'assure, pour ses concessions, la garantie, conférée par la loi et assurée par les DÉPARTEMENTS ET L'ÉTAT, de l'intérêt à 5 0/0 des capitaux de premier établissement, plus la garantie des frais d'exploitation, suivant une formule croissant avec la recette, avec un minimum assuré.

Aux termes des lois qui la concernent, la Société ne peut émettre d'obligations qu'après avis du ministre des finances et après l'achèvement et la mise en exploitation des lignes ou sections concédées. Les émissions ne sont autorisées que sous la condition de la concordance absolue entre les charges des titres à émettre et le montant de la garantie.

La présente émission concerne les 140 kilomètres de la ligne de Lesparre à Saint-Symphorien, entièrement livrée à l'exploitation. Le service des intérêts et de l'amortissement des obligations, qui exige une annuité de 427,616 fr. 60, est exactement couvert par l'intérêt garanti, à raison de 5 0/0, sur un capital fixé, à forfait, à 8,552,332 francs.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

#### Feuilleton de l'Écho Saumurois.

### UN AMOUR DE LOCATAIRE

V

Les deux jours qui suivirent parurent interminables à M<sup>me</sup> Locharde. Qu'allait-il advenir lors du retour de son amie? Serait-ce la réussite, serait-ce un échec? Un échec était, purement et simplement, la rentrée en possession des fonds employés; mais la réussite, ah! voilà ce qui confondait les incrédules, les rieurs se moquant de tout, même des gens plus savants qu'eux; voilà ce qu'il importait de savoir.

Malgré tous ses efforts pour ne plus songer à la dernière opération tentée, M<sup>me</sup> Locharde ne parvint pas à chasser cette pensée de son esprit; ses deux domestiques ne la reconnaissaient plus, c'est à peine si elle les entendait lorsqu'ils lui parlaient, son attention était ailleurs; depuis l'arrivée de la dame en noir, tout était sens dessus dessous chez leur maîtresse.

A chaque instant du jour, elle profitait du plus futile prétexte pour passer près de l'endroit mysté-

rieux qu'elle seule connaissait; la nuit, elle se levait à toute heure, soulevait un coin du rideau de sa fenêtre, et, grâce au clair de lune, elle pouvait s'assurer qu'aucun lerron n'avait eu la diabolique idée de lui ravir son trésor.

Cinq heures allaient sonner, le matin du troisième jour, lorsqu'on frappa violemment à la porte d'en bas.

M<sup>me</sup> Locharde qui, par extraordinaire, sommeillait depuis dix minutes, sauta à bas du lit toute tremblante: C'est M<sup>me</sup> de Bontemps, pensa-t-elle. Passant un jupon à la hâte, elle courut à la fenêtre donnant sur la rue et l'ouvrit précipitamment.

— Ciel! Ursin!... à cette heure?  
— Moi-même, chère mère.  
— Ta femme serait-elle morte?  
— Elle se porte comme un charme.  
— Comment se fait-il?...  
— Quand je serai entré, je te l'apprendrai.

M<sup>me</sup> Locharde descendit l'escalier quatre à quatre; les domestiques, réveillés par ce bruit insolite, avaient déjà mis pied à terre. Au moment où le jeune homme entra chez sa mère, trois visages inquiets et interrogateurs l'accueillirent.

— Il y a un malheur, voyons, dis-le franchement, Rosine est malade?

— Mais non, je te le répète; maintenant réponds-moi: Ta locataire, la personne que tu as amenée à ma noce, habite à côté, n'est-ce pas?

— Elle emménage demain.  
— Tu lui as loué tout récemment alors?  
— Le jour même de notre arrivée à Sens.  
— Tu la connais depuis longtemps?  
— Je l'ai vue en chemin de fer pour la première fois.

— Comment, s'écria Ursin avec un certain surportement, tu as introduit chez moi, tu as invité à mon mariage une femme que tu ne connaissais pas et que tu m'as présentée comme ta locataire!

— C'était la vérité; d'ailleurs je n'ai qu'à me louer d'elle; un amour de locataire! Ah! mon fils, si tu savais... mais je ne puis te rien dire; tu sauras tout tantôt, à son retour.

— Elle n'est donc pas ici?  
— Elle est partie il y a deux jours à Dijon pour chercher son mobilier.

— Malédiction! s'écria Ursin, Dieu veuille qu'il ne soit pas trop tard.

— Que veux-tu dire?  
— Cette M<sup>me</sup> de Bontemps, comme tu l'appelles, cette locataire dont tu n'as qu'à te louer, se nomme Aspasia Grisail; c'est une intrigante, une voleuse, une créature infâme.

— Tais-toi, malheureux enfant.

— Me taire? Mais, au contraire, je viens pour parler; tu ne sais donc pas que la gendarmerie de l'Yonne et de la Côte-d'Or est sur pied à son sujet, que son signalement est donné dans tous les bu-

reaux de police, et que malgré tous ses sortilèges, elle ira pourrir dans un cachot de prison.

— Sortilèges! répéta vivement M<sup>me</sup> Locharde en regardant Ursin.

— Parbleu, c'est la cousine du diable: avec les niais et les imbéciles, elle se lance dans la magie, se fait remettre de l'argent et s'enfuit: la drôlesse a plus d'une corde à son arc; cette fois elle n'échappera pas à la vindicte publique.

— Ah! mon Dieu, murmura M<sup>me</sup> Locharde, tu me fais frémir.

Puis se reprenant:

— Non, non, c'est impossible.  
— Tu es sa dupe, n'est-ce pas?

— Il serait bien surprenant que Madame ne le fût pas, dit à son tour la servante, car depuis qu'elle est ici, cette enjôleuse ne la quitte plus.

— Je vous répète que vous ne savez ce que vous dites, s'écria avec force la mère d'Ursin, si ma noble amie était là, vous ne tiendriez pas un tel langage; attendez quelques heures, et nous verrons si vous oserez calomnier ainsi les gens.

(A suivre.) SOPHONYME LOUDIER.

La propreté est la colonne fondamentale de la santé.

HUFLAND. L'eau est à la peau ce que l'air est aux poumons.

FONSSAGRIVES. La propreté est la chasteté du corps. BACON.

Études de M. FELIX COQUEBERT DE NEUVILLE, docteur en droit, avoué à Saumur, rue du Temple, n° 41, et de M. PINAULT, notaire à Saumur.

## VENTE

Sur conversion de saisie immobilière  
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,  
D'UNE

## MAISON

JARDIN & DÉPENDANCES

Sis ville de Saumur, Grand'Rue, n° 77.

Appartenant aux consorts Murlon.

L'ADJUDICATION aura lieu le mardi dix-neuf mai mil huit cent quatre-vingt-cinq, à midi et demi, en l'étude et par le ministère de M. PINAULT, notaire à Saumur, commis à cet effet par le jugement ci-après énoncé.

En exécution d'un jugement rendu sur requête, par le Tribunal civil de Saumur, le seize avril mil huit cent quatre-vingt-cinq, enregistré.

Aux requêtes, poursuites et diligences de M. Eugène Desveaux, propriétaire, demeurant à Montsoreau.

Ayant pour avoué constitué M. Félix Coquebert de Neuville, docteur en droit, avoué à Saumur, rue du Temple, n° 41;

En présence ou eux dûment appelés de :

1° M<sup>me</sup> Marie Michaud, propriétaire, veuve de M. Joseph Murlon;

2° M<sup>lle</sup> Marie-Julie Murlon, célibataire, sans profession;

3° M. Joseph-Désiré Murlon, maréchal-des-logis au 3<sup>e</sup> régiment de cuirassiers, tous domiciliés à Saumur, Grand'Rue, n° 77, parties saisies, ayant également pour avoué M. DE NEUVILLE.

Le mardi dix-neuf mai mil huit cent quatre-vingt-cinq, à midi et demi, en l'étude et par le ministère de M. PINAULT, notaire à Saumur, commis à cet effet par le jugement sus-énoncé, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, en un seul lot, de l'immeuble dont la désignation suit, sur la mise à prix ci-après.

DÉSIGNATION  
ET MISE A PRIX.  
LOT UNIQUE.

Commune de Saumur.

UNE MAISON, sise ville de Saumur, Grand'Rue, n° 77, comprenant au rez-de-chaussée une cuisine et deux autres chambres; — au premier étage, trois chambres; — au deuxième étage,

deux chambres et un cabinet; — greniers sur le tout; — cave au-dessous.

UN JARDIN planté d'arbres et clos de murs, avec porte sur la Grand'Rue, — un talus en friche joignant ledit jardin; — une cour et un vaste terrain fraîchement remblayé.

Le tout contenant environ trente-cinq ares, joignant vers levant M. Daburon, au midi M. Hurlaut et le chemin dit de la Butte-des-Moulins, au couchant la Grand'Rue, au nord M. Daburon et une ruelle dite l'Echelle-du-Château; — compris sous les n° 566, 569, 418, 419, 420, 565, 569 bis de la section H du plan cadastral.

Sur la mise à prix de dix-huit mille francs, ci..... 18,000 fr.

### PROCÉDURE.

L'immeuble dont s'agit a été saisi sur les consorts Murlon, à la requête de M. Eugène Desveaux, par procès-verbal de Bousquet, huissier à Saumur, en date du vingt-huit mars mil huit cent quatre-vingt-cinq, enregistré. Ce procès-verbal de saisie a été dénoncé aux consorts Murlon par exploit de Bousquet, huissier-audencier, en date du trois avril mil huit cent quatre-vingt-cinq, également enregistré. Ces exploits ont été transcrits au bureau des hypothèques de Saumur, le dix avril mil huit cent quatre-vingt-cinq, vol. 38, n° 22 et 23.

A la requête de M. Eugène Desveaux et des consorts Murlon, et par jugement rendu sur requête, à la date du seize avril mil huit cent quatre-vingt-cinq, enregistré, le tribunal civil de Saumur a ordonné la conversion de la saisie immobilière en vente volontaire, par devant M. PINAULT, notaire à Saumur, et a ordonné la mention sommaire dudit jugement en marge de la saisie ci-dessus relatée, au bureau des hypothèques de Saumur.

Fait et rédigé par l'avoué soussigné.

Saumur, le vingt-quatre avril mil huit cent quatre-vingt-cinq.

F. COQUEBERT DE NEUVILLE.

S'adresser, pour tous renseignements :

Soit à M<sup>e</sup> DE NEUVILLE, avoué poursuivant;

Soit à M. PINAULT, notaire, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

## A LOUER

PRÉSENTMENT,  
En totalité ou par parties,

## MAISON

Située rue du Port-Cigongne et rue des Capucins,

Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien arboré, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à M<sup>me</sup> veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

## A VENDRE UNE MAISON

Située à l'angle de la place Saint-Pierre, n° 8, et de la rue de la Tonnelle.

S'adresser à M. GABLIN, rue d'Orléans, 25, ou à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire.

## A LOUER MAISON

Située au bourg d'Allonnes,

Pouvant servir de maison de campagne; cour, jardin, servitudes.

S'adresser à M. Mathurin MOREAU, à Allonnes.

## A LOUER

Ancienne MAISON FOURNÉE père, nouvellement réparée, rue Verte, n° 2;

Remise et écurie.

S'adresser à M. PAUMIER, débitant, place de l'Arche-Dorée. (302)

## A LOUER

A LOCHES (à 5 minutes de la Gare), à une heure de Tours, par le chemin de fer de Tours à Châteauroux,

## le Château de Vauchignard

comprenant: salon, salle à manger, six chambres à coucher avec cabinets de toilette dans les tourelles, écurie, remise, vaste terrasse, jardins, grande promenade plantée de tilleuls, superbe situation à l'abri du nord, vue splendide sur toute la vallée.

S'adresser: à Loches, à M. JOUSSERAND, banquier, route de Tours; à Levallois-Perret (Seine), à M. DUCHEMIN, architecte, 122 bis, rue de Courcelles. (348)

## A CÉDER

PAR SUITE DE DÉCÈS,

## ATELIER DE FORGE

ET D'OUTILLAGE

DE M. CHARLES AUGER,

Rue du Petit-Mail, Saumur.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve AUGER.

## PAPIERS DE TENTURE

## LIQUIDATION

Pour cause de fin de bail.

M. COLOMBEL, rue de la Tonnelle, à Saumur, fait savoir qu'il vendra, à des conditions très-avantageuses, tous les articles composant son magasin de Papiers de tenture, Toiles cirées, etc.

## M. GIRARD

5, rue du Puits-Tribouillet, 5, SAUMUR

Plans de propriétés, Nivellement, Arpentage, Partages de terrains, Bornages, Expertises et rapports.

Vérification et règlement de mémoires.

## A VENDRE

VINS BLANCS en bouteilles et FUTAILLES vides.

S'adresser au Château de la Perrière, commune de Saint-Cyr, ou à M. BAUNET-GAURON, négociant à Saumur, rue de la Petite-Bilange. (382)

Construction d'appareils de Chauffage EN TOUS GENRES

## OURTOULE-MARTRES

FUMISTE

28, rue Brault, Saumur.

Spécialité de Calorifères

Cheminées marbre, faïence et tôle.

MANUFACTURE DE

PIANOS et HARMONIUMS

## LÉPICIER

Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS.

12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos BRAD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demandez les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

L'un des accordeurs de la maison est en ce moment à Saumur. Adresser les demandes au bureau du journal.

## A VENDRE

VIN ROUGE récolte 1884, 110 francs les 220 litres.

S'adresser à M<sup>e</sup> CHICOTEAU, notaire à Loudun, ou à son Garde, à Gizeux, par Bourgueil.

## CIDRES

M. RENÉ ROUSSEAU a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a, comme par le passé, des cidres nouveaux et des poirés de toute première qualité. Il tiendra également des vins blancs et rouges du pays.

Magasins PICHAT, place du René. (831)

## LA FEMME ET LA FAMILLE

Journal des jeunes personnes

Sous la direction de M<sup>lle</sup> Julie GOUBERT

On s'abonne, à Saumur, au bureau de l'Echo Saumurois.

ABONNEMENTS :

Edition mensuelle, sans annonces ni gravures..... 6 fr.

La même, avec annexes, gravures, modes, patrons, dessins, broderies, tapisseries..... 12 fr.

Envoyer un mandat-poste au bureau du journal.

ON DEMANDE une bonne cuisinière.

S'adresser au bureau du journal.

## INJECTION PEYRARD

Ex-Pharmacien à Alger

Plus de Mercure, plus de Copahu, plus de Cubèbe! L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique, ni caustique, guérissant réellement en quatre à six jours.

Rapport: « Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 12 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans; le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Un deuxième essai fait sur 100 Européens a donné 184 guérisons. »

Chez l'inventeur, E. PEYRARD, Place du Capitole, Toulouse. Dépôt à Saumur, pharmacie GABLIN.

## LOTÉRIE DES ARTISTES MUSICIENS

GROS LOT: 100.000<sup>fr</sup> Second et dernier Tirage Jeudi 30 Juillet prochain

Le montant des Lots est déposé à la Banque de France

DEBITEURS BILLETS UN FRANC

Adresser sans retard espèces, chèques ou Mandats-poste à M. Ernest DETET, Secrétaire général, Directeur de la loterie, 18, Rue Grange-Batelière, PARIS.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

## COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 25 AVRIL 1885.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Coture préc.	Dernier cours.		Coture préc.	Dernier cours.		Coture préc.	Dernier cours.		Coture préc.	Dernier cours.
3 %	78	77 80	Est	795	792 50	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	517 50	517
3 % amortissable	79 80	79 70	Paris-Lyon-Méditerranée	1273 75	1270	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	510	510	Est	377	368 75
3 % (nouveau)			Midi	1161 25	1168 75	— 1865, 4 %	522	518 50	Midi	377 25	377 25
4 1/2 %	103 75	103 75	Nord	1620	1607 50	— 1869, 3 %	403	403	Nord	383 50	383 50
4 1/2 % (nouveau)	108 40	108 20	Orléans	1322 50	1317	— 1871, 3 %	394	394	Orléans	378	377 50
Obligations du Trésor	507	506	Ouest	842 50	842 50	— 1875, 4 %	513	511 50	Ouest	378	377 75
Banque de France	5100	5100	Compagnie parisienne du Gaz	1460	1491 25	— 1876, 4 %	510	508	Paris-Lyon-Méditerranée	375	377
Société Générale	455	458 75	Canal de Suez	1945	1967 50	Bons de liquid. Ville de Paris	520	518	Paris-Bourbonnais	378	378
Comptoir d'escompte	975	975	C. gén. Transatlantique	491 25	492 50	Obligations communales 1879	447 50	448 50	Canal de Suez	568	564
Crédit Lyonnais	530	525				Obligat. foncières 1879 3 %	452	455			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1315	1305				Obligat. foncières 1883 3 %	361 50	360			
Crédit mobilier		250									

## CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans			LIGNE DE L'ÉTAT																		
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.			SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR						
Heures	Matin	Soir	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Direct	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte			
3 heures	8 minutes du matin	express-poste.																			
6	55	matin (s'arrête à la Possonnière)																			
9	18	matin, omnibus-mixte.																			
1	25	soir,																			
3	32	express.																			
7	15	omnibus.																			
10	36	(s'arrête à Angers).																			
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.			SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.						
8 heures	26 minutes du matin	direct-mixte.																			
9	37	omnibus.																			
12	48	soir, omnibus-mixte.																			
4	44																				
7	4	omnibus (s'ar. à Tours)																			
10	24	express-poste.																			
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.			Saumur (départ)	6 05	7 24	1 15	3 45	7 50	Thouars (départ)	5 40	8 58	1 07	4 20	7 43	Montreuil	7	1 55	8 35	Poitiers	5 50	12 50
			Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 10	1 19	4 30	7 57	Loudun	8 20	2 51	9 55	Neuville	6 28	1 38
			Lernay	7 02	8 04	2 11	5 01	8 51	Lernay	6 07	9 18	1 30	4 37	8 04	Argay	8 34	3 4	10 11	Mirebeau	6 55	1 57
			Brion-s-Thouet	7 14	8 09	2 19	5 4	8 59	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	Mirebeau	9 27	3 54	11 2	Argay	7 50	2 52
			Thouars (arrivée)	7 29	8 22	2 32	5 19	9 16	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	Neuville	9 57	4 24	11 27	Loudun	8 49	3 49
															Poitiers	10 32	4 56	12 1	Montreuil	9 24	4 21

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.